

Pauline Véron lance une vaste concertation pour moderniser les équipements publics dédiés aux jeunes

Pauline Véron lance une large concertation pour moderniser le fonctionnement des équipements dédiés à la jeunesse à Paris. Objectif : prendre en compte l'évolution des modes de vie et des attentes des jeunes, pour mieux répondre à leurs besoins.

Depuis 2001, l'action volontariste de la municipalité a permis de rattraper un réel retard en créant de nombreux équipements publics de proximité qui favorisent l'accès des jeunes à l'autonomie : Antennes Jeunes, Espaces Jeunes, Lieux d'Accueil Innovants, sans oublier le rôle majeur des Centres d'Animation. Ces équipements municipaux, souvent implantés dans les quartiers Politique de la Ville, rendent une mission d'accueil et d'information absolument nécessaire.

En 2014, 200M€ sont consacrés par la Ville au financement des dispositifs jeunesse. L'Exécutif soutient de nombreuses initiatives locales, notamment dans les quartiers prioritaires, dans des thématiques aussi variées que le logement des jeunes, l'accès aux droits, la santé, l'insertion, la citoyenneté, l'accès au sport ou à la culture.

Dans le cadre de la feuille de route que la Maire de Paris lui a confiée, Pauline Véron, adjointe en charge de la Jeunesse, propose aujourd'hui de franchir une nouvelle étape, en adaptant le fonctionnement des équipements jeunesse à l'évolution des modes de vie et des besoins des nouvelles générations.

Les acteurs de la jeunesse et les jeunes eux-mêmes seront invités à participer à un World Café, début décembre, pour lancer la concertation, s'inspirer de bonnes pratiques venues d'ailleurs et libérer la créativité. Les associations d'éducation populaire, les Maires d'arrondissement, les jeunes usagers ou membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et les services de la Ville de Paris débattront ainsi des grands enjeux : participation des jeunes aux programmes des équipements, adaptation aux nouveaux besoins et nouveaux usages, polyvalence des structures et innovation sociale. Parce que les nouvelles générations sont « digital natives », l'adjointe à la Maire compte aussi renforcer l'usage des outils numériques.

De premières expérimentations seront menées dès le début de l'année prochaine. La concertation se poursuivra jusqu'à mi-2015. A la rentrée suivante, la nouvelle carte des missions et des implantations des équipements jeunesse sera annoncée. La Ville de Paris a confiance dans son tissu d'acteurs associatifs, municipaux et dans la jeunesse parisienne pour renouveler en profondeur le visage de l'animation jeunesse.